

## Informations aux personnes souhaitant faire un stage à l'étranger.

### Ce qu'il faut savoir sur HELNETAS Swiss Intercooperation

HELNETAS Swiss Intercooperation est l'une des plus grandes et anciennes organisations suisses d'aide au développement. Elle est issue de la fusion en 2011 de deux organisations, soit Helvetas (fondée en 1955) et Intercooperation (fondée en 1982).

Association sans liens politiques ni confessionnels, HELNETAS Swiss Intercooperation est soutenue par quelque 100 000 membres et donateurs/trices, ainsi que par 12 groupes régionaux de bénévoles actifs. Elle est engagée dans plus de 30 pays partenaires en Asie, Afrique, Amérique latine et Europe de l'Est, dans lesquels travaillent environ 1200 collaborateurs/trices locaux et 60 internationaux (majoritairement suisses). Quelque 140 personnes au total travaillent dans les offices de Zurich et de Berne et dans les bureaux régionaux de Genève et Balerna: les projets de développement y sont coordonnés, des spécialistes conseillent des organisations gouvernementales et des ONG, et des actions sont mises sur pied en Suisse pour sensibiliser le public sur les réalités de vie dans les pays en développement.

Le travail prioritaire d'Helvetas est la réalisation de projets de développement à l'étranger. En Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et en Europe de l'Est, Helvetas s'engage pour améliorer les conditions de vie de populations démunies dans des régions rurales. Les projets se concentrent sur les domaines suivants : l'eau et les infrastructures (approvisionnement en eau et installations sanitaires, construction de ponts suspendus et de voies de communication), l'agriculture et l'accès au marché (alimentation, culture bio et commerce Fairtrade), l'environnement et le climat (sols, forêts, eau), la formation (alphabétisation et formation professionnelle), ainsi que la démocratisation et la paix (droits humains et activités culturelles).

### Faire un stage dans le cadre d'un projet Helvetas à l'étranger?

**Pour des jeunes qui n'ont pas commencé (ou commencé depuis peu) leur formation professionnelle, Helvetas n'offre malheureusement aucune possibilité de stage.**

HELNETAS Swiss Intercooperation donne la possibilité de découvrir le travail de coopération au développement à des jeunes qui doivent faire un stage dans le cadre institutionnel de leur formation ou qui ont terminé leurs études. Ce stage dure **6 mois** minimum dans un secteur de travail lié à leur formation.

Tenant compte des domaines dans lesquels HELNETAS Swiss Intercooperation est active et des projets réalisés, de telles possibilités concernent d'abord des ingénieur-e-s agronomes et forestiers, des spécialistes en environnement, ou encore des généralistes (par ex. ethnologues, sociologues). Aucune possibilité n'existe pour des professions dans les secteurs de la santé et du social (notamment travail social).

### Ce qui est demandé:

Des études de base terminées dans un des secteurs professionnels concernés; un intérêt marqué pour les questions de l'aide internationale et de la politique de développement; de bonnes connaissances des langues (selon les pays: français, anglais, espagnol, portugais, voire russe); de bonnes connaissances dans l'utilisation d'un PC; respect à l'égard d'autres personnes et cultures; envie d'apprendre, capacité de travailler en équipe, qualité en matière de communication ; santé robuste, etc.

**Il y a peu de places de stage dans les projets Helvetas!**

Le nombre limité de places de stage par an dépend des besoins dans les projets et de leur capacité à encadrer le ou la stagiaire sur place. De plus, Helvetas est chargée d'accueillir en priorité les étudiant-e-s sortant du NADEL (Master en études du développement de l'EFP de Zurich) et ceux de la Haute École des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) de Zollikofen. C'est pourquoi d'autres possibilités de stage sont rares.

**La durée d'un stage est de 6 mois minimum.** Selon les activités dans les projets, le stage peut s'étendre jusqu'à 12 mois.

### **Prestations d'Helvetas pour les stagiaires**

Les prestations d'HELVETAS Swiss Intercooperation et les conditions du stage sont fixées dans un contrat (le cahier des charges et les frais de stage en font partie intégrante). Quand le stage n'est pas financé par un tiers (par ex. par l'institution de formation du ou de la stagiaire), HELVETAS Swiss Intercooperation prend principalement en charge les coûts suivants:

- rémunération mensuelle de CHF 600.- versée au stagiaire (soumis aux déductions AVS/AI)
- couverture d'assurance des accidents professionnels et non-professionnels
- prise en charge des frais de logement et de transport dans le pays d'engagement sur la base du règlement local en vigueur, et frais éventuels pour un cours rapide de langue sur place.
- remboursement du coût effectif du voyage par avion (selon le tarif le plus avantageux en vigueur) ou achat du billet d'avion par HELVETAS Swiss Intercooperation. Prise en charge des frais de visa d'entrée.
- les frais de vaccins nécessaires (y.c. prophylaxie de la malaria) selon les recommandations du médecin traitant sont remboursés, si l'assurance maladie du stagiaire ne les prend pas à charge.
- Frais éventuels de traduction.

Dans le pays, les collaborateurs/trices Helvetas aident le ou la stagiaire à se loger et à organiser ses trajets.

☞ Les stagiaires sont eux-mêmes responsables de prévoir une couverture d'assurance suffisante (notamment maladie); ces coûts *ne sont pas pris en charge* par Helvetas!

### **Responsabilités, droits et devoirs des stagiaires**

Les droits et les devoirs des stagiaires durant la période de leur engagement ainsi que les tâches professionnelles concrètes sont fixés de façon détaillée dans le contrat de stage qui lie Helvetas et les stagiaires. Durant la période d'un stage, l'Intranet d'Helvetas est accessible. Les stagiaires ont droit à 20 jours de vacances par année civile.

À la fin de la période d'engagement, un rapport de stage ainsi que les études ou documents qui y sont liés de façon contractuelle doivent être remis à Helvetas. Les stagiaires reçoivent un certificat établi par les responsables de projet, avec une évaluation du travail effectué par le ou la stagiaire.

### **Poser sa candidature**

Deux périodes d'offres sont prévues annuellement. Au printemps et en automne, plusieurs possibilités de stage sont proposées sur notre site. Nous recevons les postulations jusqu'à une date fixée. Les candidatures sont ensuite sélectionnées sur la base des critères à remplir. La première période de places de stage au concours débute vers septembre, le stage lui-même pouvant commencer à partir de janvier l'année suivante. La deuxième période débute vers avril, pour des stages commençant dès août de la même année. Les personnes intéressées peuvent consulter les places de stage mises au concours sur notre site ([www.helvetas.ch](http://www.helvetas.ch)) et postuler par e-mail à envoyer à **applications@helvetas.org**.